



CityPro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE- PLATRIER(E)

PERSONNES CONCERNÉES

Tous publics.

PRÉ- REQUIS

Maîtriser le français.
Savoir poser et résoudre les 4 opérations de base.
Compréhension des consignes orales.

MODALITÉS D'ACCÈS

Test écrit et entretien de motivation.

DURÉE

455 H

TARIF

16 € HT/heure soit 7280 € HT/stagiaire

CALENDRIER

Nous consulter

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.
Organisation par ateliers pédagogiques.
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation en situation pratique.
Evaluation en fin de formation avec une mise en situation et un entretien devant un jury (Passage du titre professionnel).

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage.

LIEU ET ORGANISATION

En intra.
Sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Nous consulter.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le plaquiste-plâtrier(e) de niveau 3 intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique. En fonction de la nature du chantier sur lequel il intervient, le plaquiste plâtrier peut également travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel.

Les objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, être capable de :

- Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre
- Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 modules appelés des CCP : certificats de Compétence Professionnelle.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel.

CCP – Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre.
- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre

TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE- PLATRIER(E)

CONTENU DE LA FORMATION

CCP – Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique.
- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique.

CERTIFICATION

L'ensemble des certificats de compétence professionnelle (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de plaquiste

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info

2/2